« Pour Saint CYR, un nouvel élan » D. OLIVIER et A. PATOUILLARD

Défense de la gare de Saint CYR

- Le directeur régional de SNCF Mobilités nous a assuré par courrier de la non-fermeture de la gare mais simplement d'une diminution des heures d'ouverture des guichets pour faire des économies. Nous lui avons demandé un rendez-vous qui nous permettrait notamment de lui remettre les pétitions exprimant les inquiétudes et le mécontentement des usagers (plus de 3.700 signatures) mais il est difficile à rencontrer et nous sommes toujours sans réponse à nos courriers.
- Ceci alors que les rumeurs de fermeture des guichets et du hall de la gare un jour sur deux, après l'été, se font de plus en plus insistantes...Sans doute ce que la Région PACA et la SNCF appellent l'amélioration du service...
- Nous continuons notre combat!

Résidence 3 ème âge de La Falquette

- Cette résidence a été construite par le Logis Familial Varois (LFV) sur un terrain municipal avec un bail emphytéotique de 65 ans qui arrive à échéance. A partir du 1er avril 2019, la commune est devenue propriétaire de l'ensemble. LFV avait confié la gestion du bâtiment au CCAS de Saint Cyr (établissement public communal).
- La délibération présentée au conseil visait à maintenir cette gestion par la mairie via le CCAS. Nous avons approuvé cette disposition, mais nous allons demander des informations complémentaires sur le statut d'ESSMS (Etablissements ou Services Sociaux et Médico-Sociaux) qui régit cette résidence...
- Nous souhaitons rencontrer le président du CCAS pour avoir différentes informations sur les rénovations importantes à venir.

Projet de jardins familiaux à La Miolane

- La mairie avait, lors d'une réunion antérieure du conseil, présenté un projet d'aménagement de jardins familiaux dans le secteur de la Miolane, projet que nous avons approuvé sans réserve.
- Lors de la réunion du conseil du 9 Avril, la mairie a proposé que le CCAS prenne également en charge la gestion de ces jardins familiaux, ce pour quoi nous avons voté favorablement.
- Mais nous suggérons que, comme cela s'est fait dans d'autres communes, soit en parallèle créée une association des usagers de ces jardins familiaux, qui assure le relai entre ces usagers et le CCAS et participe notamment à la mise au point et au respect du règlement intérieur.
- Concernant ce règlement intérieur (ou cahier des charges), nous souhaitons vivement que les usagers soient tenus d'adopter des pratiques très respectueuses de l 'environnement (bannissement de pesticides et herbicides...) et les associations compétentes dans ce domaine pourraient être consultées sur ce règlement.

Création d'un Pôle Jeunesse à Saint Cyr

- La commune avait prévu l'acquisition d'un bâtiment situé dans le Quartier de la Miolane pour la création d'un Pôle jeunesse. Pôle que nous estimons plus que nécessaire, les jeunes de Saint Cyr n'ayant aucun lieu pour se réunir et échanger, ce qui n'est pas sans poser des problèmes.
- Pour diverses raisons juridiques, cette acquisition n'est plus possible, et la commune propose de construire ce pôle jeunesse sur un terrain communal toujours situé près de la Miolane, Chemin des Poissonniers
- Nous maintenons la position exprimée lors de la première réunion du conseil municipal consacrée à ce sujet, le 27 Février 2018 : nous ne voudrions pas que la mairie « mette la charrue avant les bœufs » en avançant sur le projet de bâtiment avant de définir plus précisément le contenu du projet, qui devra guider le programme architectural
- Il nous paraîtrait judicieux d'intégrer plusieurs jeunes dans l'étude de ce projet, et de recruter le plus tôt possible un animateur qui soit associé à son élaboration, en liaison étroite avec l'Association de prévention et d'aide à l'insertion (APEA), que le conseil municipal a décidé le 27 Février 2018 de missionner pour l'aider à définir ce projet de Pôle Jeunesse.
 - Plus d'un an après, nous n'avons aucune information sur les suites données à cette délibération...

Des voisins peu partageux : Baie de La CIOTAT ou Golfe d'Amour...

- Les lecteurs de Var Matin (voir édition du 29 Mars) ont pu apprendre que la mairie de La CIOTAT a obtenu l'intégration de la Baie de La CIOTAT dans le « Club des 42 plus belles baies du monde »
- A l'initiative du groupe d'opposition III, le sujet a fait l'objet d'un débat au conseil, où il a été regretté que notre commune n'ait pas été associée à cette initiative, alors que le Golfe d'Amour est largement partagé par les 2 communes de La CIOTAT et Saint CYR. Le site de la ville de Saint CYR souligne l'importance de ce Golfe pour la notoriété de la ville.
- Notre maire a fait état d'un SMS amical qu'il a adressé à Patrick BORE, maire de La CIOTAT, attirant son attention sur le fait que « la baie vue de La CIOTAT, c'est Saint CYR », ce qui nous paraît un peu court...
- Un des arguments avancés par la mairie pour justifier son inaction est que cela aurait coûté 10.000 à 15.000 €. Nous nous permettons de penser que cette somme aurait été plus efficace pour la notoriété internationale de Saint CYR que les 50.000 € d'aides versées annuellement au club de hand-ball TOULON – Saint CYR...